

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 67

présenté par
Mme Dalloz

ARTICLE LIMINAIRE

Rédiger ainsi la dernière colonne du tableau de l'alinéa 2 :

Prévision 2021
- 1,2
- 4,1
- 1,5
- 6,7

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à alerter le Gouvernement sur la trop forte dégradation du solde structurel annoncé pour 2021.

En raison de l'ensemble des mesures structurelles déjà prises et prévues dans le cadre ce projet de loi de finances pour faire face à la crise sanitaire, le solde structurel devrait pouvoir se maintenir à hauteur de celui enregistré en 2020, soit -1,2.